

# Enquête Mobilité : quelles sont vos habitudes de déplacement ?

jusqu'au  
05 octobre 2022

Vous habitez le territoire du Grand Ouest Toulousain ?  
Vous y travaillez ? Vous vous y rendez régulièrement pour vos loisirs ?

Participez à l'enquête en ligne concernant vos habitudes de déplacement et agissez pour co-construire une offre de mobilité plus durable et adaptée aux besoins de toutes et tous.



10 min de  
votre temps  
Accessible  
gratuitement  
Peut changer votre  
quotidien *concrètement*

# ET VOUS, COMMENT VOUS déplacez-vous ?

La communauté de communes Le Grand Ouest Toulousain lance l'élaboration de son **Schéma Directeur des Mobilités**, une démarche mobilisant les habitant-es et les élu-es pour renforcer l'offre de mobilité sur le territoire et imaginer des solutions cohérentes en réponses aux problématiques de déplacement rencontrées par la population.

Ce projet s'appuie sur vos observations du quotidien à travers une enquête à laquelle chacun-e peut participer anonymement, quelles que soient ses habitudes en matière de mobilité.

Pour contribuer, 3 possibilités toutes très simples :



**Flashez le QR code** et complétez l'enquête en ligne directement depuis votre smartphone



**Retrouvez le questionnaire en ligne** depuis un ordinateur ou une tablette sur [grandouesttoulousain.fr](http://grandouesttoulousain.fr)



**Remplissez la version papier** du questionnaire disponible à l'accueil de votre mairie et dans les quatre centres sociaux du Grand Ouest Toulousain



Vos observations et remarques serviront l'élaboration d'un plan d'action qui visera à améliorer concrètement dès 2023 votre mobilité sur le territoire et à proposer des solutions plus respectueuses de notre environnement.

## Calendrier

Septembre - Octobre 2022

### *Diagnostic territorial*

Vos élus et les équipes de la communauté de communes mettent à contribution la population pour élaborer un premier diagnostic des besoins, et statuer sur les enjeux prioritaires.

Premier semestre 2023

### *Plan d'action*

Construction d'un plan d'action présentant les aménagements à opérer sur le territoire pour votre future mobilité.



Deuxième semestre 2022

### *Orientations stratégiques*

Restitution de vos contributions et premiers arbitrages en matière de priorités d'action.

2023 - 2026

### *Mise en oeuvre des actions*

Dès 2023, commencez à profiter des premiers aménagements en faveur de la mobilité.

